

m'accorder ma revanche et de me venger ainsi des atroces calomnies dont j'ai tant souffert. Je compte sur votre patriotisme et sur votre bon cœur. Au poll le 23 pour faire triompher la cause de notre grand canadien M. Laurier, qui est aussi la vôtre. Si je suis élu comme j'en ai la certitude, je m'engage solennellement à voter pour une loi réparatrice efficace, qui devra restituer à la minorité catholique les droits et privilèges qui lui ont été reconnus par le Conseil Privé, le plus haut tribunal de l'Empire.

Québec, 23 mai 1896,

CHS. LANGELIER.

